



INTRODUCTION

La Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) propose une offre de formation complète à destination des éducateurs bénévoles ou professionnels. Quel que soit votre projet ou celui de votre structure affiliée à la F.F.TRI., l'équipe du Département emploi-formation sera votre interlocuteur pour vous accompagner (contacts en dernière page de ce guide). N'hésitez pas à consulter régulièrement le site fédéral pour vous tenir informé des dernières actualités en lien avec le secteur : <http://www.fftri.com/formation-federale>

La figure 1, ci-dessous, vous présente l'architecture générale des diplômes triathlon ainsi que les éventuelles équivalences entre les diplômes fédéraux et d'Etat¹.

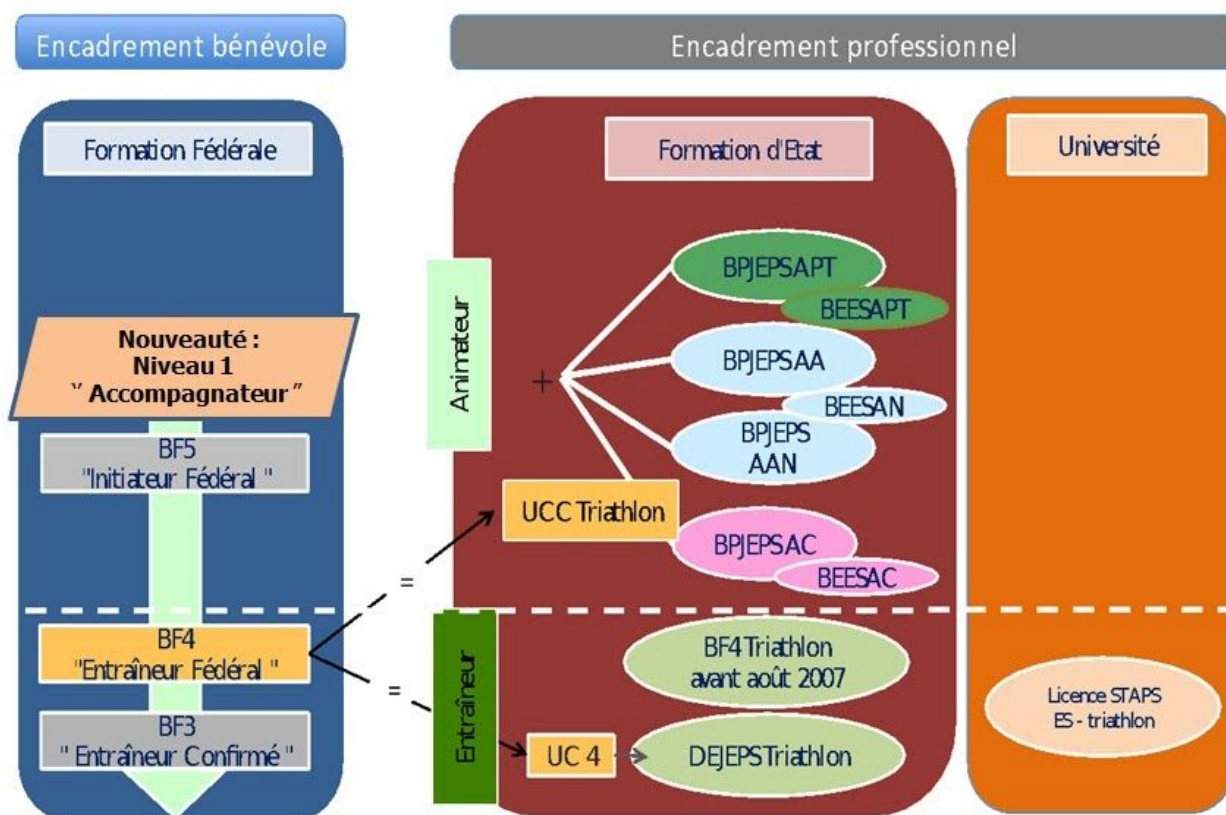


Figure 1 : Schéma présentant l'ensemble filières de formations liées aux diplômes d'éducateur triathlon ainsi que les passerelles existantes entre les diplômes fédéraux et d'Etat.

¹ BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport - APT : Activités Physiques Pour Tous – AAN : Activités Aquatiques de la Natation – AC : Activités du Cyclisme – UCC : Unité Capitalisable Complémentaire (rattachables au 3 BPJEPS identifiés)

Brevet Fédéral de Niveau 1 : « Accompagnateur »

Cadre d'intervention :

L'accompagnateur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) sur tous les publics. Il n'exerce pas en autonomie son activité de bénévole au sein d'une structure. Il n'est donc pas responsable de la mise en œuvre des actions pédagogiques et techniques. Il participe à l'organisation et à la sécurité des publics.

Sous couvert de la responsabilité in-situ d'un éducateur de niveau supérieur, il a pour principales missions :

- d'accompagner un éducateur référent;
- d'aider à la préparation et à l'installation du matériel;
- de participer à l'organisation du groupe en vue de la séance d'entraînement ;
- de prendre part à la sécurité du groupe lors d'un entraînement ou d'une compétition;
- d'encadrer un sous-groupe lors d'une séance d'entraînement;
- d'aider au retour de séance effectué par l'éducateur référent.

Pour ce niveau de formation les compétences acquises ou non acquises ne sont pas certifiées par une épreuve terminale. La formation se compose de séquences de formation correspondant à des unités capitalisables (UC) constitutives qui forment le brevet fédéral de niveau 1. Chaque séquence ou unité associe une somme de compétences attendues :

- Etre capable de définir les missions de l'accompagnateur;
- Etre capable de mobiliser les connaissances de la vie et de l'organisation du club;
- Etre capable d'adapter sa posture et de communiquer;
- Etre capable d'appréhender les outils utiles à la conduite des activités;
- Etre capable de participer à l'encadrement d'un groupe à l'entraînement et en compétition.

Inscriptions en formation :

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.TRI. dénommé : espacetri.fftri.com.

Pré-requis :

Le candidat doit avoir 16 ans minimum pour entrer en formation et être licencié à la F.F.TRI.

Brevet Fédéral « Initiateur Triathlon » : BF5

Prérogatives :

- Facilite l'accueil de tout type de pratiquants dans le respect de leur sécurité et de leur bien-être.
- Accompagne la pratique des disciplines enchaînées au sein des structures fédérales.
- Assiste le BF4 dans l'animation du projet du club.

Organisation générale BF5 :

Organisation générale BF5	
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 18 ans révolus lors de l'examen - Etre licencié(e) à la F.F.TRI. - Etre titulaire du code de la route - Etre titulaire du PSC1 (ou de son équivalent à jour des révisions)
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> - Auprès du Conseiller Technique de votre ligue régionale - Coordonnées des Ligues régionales : http://www.fftri.com/la-federation/ligues-regionales/
Période de formation	- De septembre à avril (dates précises fonction des Ligues Régionales)
Validité de la formation	- Sans limite de validité.
Coût de formation	- Défini par les ligues régionales
Date Examen	Selon ligues : 2 ^{ème} trimestre 2021 (précisions sur le site de votre ligue régionale)

Contenus de formation BF5 : 32 heures

1 - Rôles de l'initiateur en triathlon

Objectifs :

- Etre capable de définir les missions liées à l'encadrement en triathlon.
- Etre capable d'identifier la place de l'initiateur au sein du club.

Contenus :

- Les missions de l'initiateur
- Présentation du contenu de la formation

2 – Le triathlon c'est quoi ?

Objectifs :

- Etre capable de partager une culture commune sur la définition du triathlon et des représentations qui l'accompagnent,
- Etre capable d'identifier les principaux acteurs du triathlon en France,
- Etre capable de contribuer à la réalisation de projets et d'actions au sein du club,
- Etre capable de renseigner les parents/adhérents/élus.

Contenus :

- Se repérer dans l'histoire de l'activité triathlon :
 - La grande histoire du triathlon,
 - Histoire de la F.F.TRI. (grandes dates, conditions d'émergence et maintien de la discipline...).
- Le triathlon en France aujourd'hui :
 - La F.F.TRI. aujourd'hui (président F.F.TRI., situation géographique, nombres de licenciés, de clubs, de manifestations...)
 - La ligue régionale,
 - Le club de chaque stagiaire (rapport de stage).
- Le fonctionnement du club et son environnement partenarial,
- Une diversité de lieux de pratiques,
- Des disciplines avec leurs spécificités : règles du jeu

3 – Les ressources mobilisées en triathlon

Objectifs :

- Etre capable d'analyser les activités enchaînées en fonction des ressources sollicitées dans la pratique,
- Etre capable d'utiliser cette analyse dans les séances proposées aux pratiquants,

- *Acquisition d'une culture technique commune.*

Contenus :

- *Les ressources à mobiliser pour faire du triathlon*
- *Introduction aux notions anatomiques et physiologiques :*
 - *Présentation anatomique et physiologique générale du muscle et du système cardio-respiratoire.*

4 – Enjeux sécuritaires liés à la pratique du triathlon

Objectifs :

- *Etre capable d'assurer la sécurité des pratiquants et d'initier une amélioration des choix en termes d'hygiène de vie.*

Contenus :

- *La prévention des risques liés à la pratique du triathlon,*
- *Les bases de l'acquisition d'une hygiène de vie saine grâce à la pratique du triathlon.*

5 - L'accompagnement du triathlète

Objectif :

- *Etre capable d'accueillir tout type de publics en favorisant la prise de plaisir dans l'activité,*
- *Etre capable d'accompagner le pratiquant dans la réalisation de ses objectifs.*

Contenus :

- *Les grands principes de la séance,*
- *La gestion d'un groupe,*
- *Connaître les grands principes de l'entraînement en lien avec une saison sportive de triathlon et proposer quelques orientations annuelles :*
 - *La saison du club classique,*
 - *Prise en compte des publics : jeune débutant (scolaire) – adulte loisir (amateur),*
- *Adapter les situations proposées afin de favoriser l'aisance des pratiquants,*
- *Le choix du matériel selon le public et son niveau.*

Stage pratique BF5 dans une structure fédérale : 30 heures

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI. et/ou lors d'un stage mis en place par la ligue régionale, le stagiaire BF5 devra justifier d'une implication d'au moins 30 heures dans la structure identifiée. Le stagiaire BF5 sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4 ou BF3) ou d'un diplôme d'Etat triathlon.

Equivalences – allègements BF5 :

Allègement de formation pour :

- Titulaires d'une licence STAPS entraînement
- Titulaires d'un diplôme d'Etat : natation – cyclisme – athlétisme – Activités pour tous

Les titulaires de ces diplômes n'auront à suivre que les items de formation portant sur les **Chapitres 1 et 2.**

Quel que soit l'allègement de formation consenti, tous les candidats devront se présenter à l'examen et justifier d'une implication de 30 heures dans une structure fédérale F.F.TRI. (clubs, comités départementaux ou ligues régionales).

Accès à la RAE² possible sur ce diplôme : Détails sur le site fédéral www.fftri.com à partir du mois de novembre 2020.

Modalités d'examen du diplôme BF5:

- Epreuve 1 : Rédaction d'un rapport de stage
- Epreuve 2 : Epreuve écrite / contenus théoriques (QCM)
- Epreuve 3 : Oral de stage (sur la base du rapport de stage)

Critères de validation BF5 :

- Avoir la moyenne sur l'ensemble des 3 épreuves
- Note éliminatoire < 06/20

Modalités d'inscription :

Renseignements et inscriptions auprès de votre conseiller technique de ligue régionale de triathlon (CTL) : <http://www.fftri.com/la-federation/ligues-regionales/>

² RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Brevet Fédéral « Entraîneur Triathlon » : BF4

Prérogatives :

- Il encadre tout type de publics dans une perspective d'éducation sportive et de compétitions.
- Il prend en compte les spécificités du public et fixe des objectifs adaptés à leur niveau de pratique et à leurs attentes.
- Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'entraînement.
- Il conduit et accompagne un projet d'animation et/ou d'entraînement.
- Il identifie les spécificités du triathlon et est capable de les exploiter pour élaborer des contenus pédagogiques visant l'acquisition de compétences propres au compétiteur.
- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation.
- Il participe au fonctionnement et à la gestion de l'association. Il participe à la gestion et à la promotion du triathlon et des disciplines enchaînées. Il connaît l'environnement institutionnel propre à sa structure.

Pré requis :

- Etre titulaire du BF5
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.
- Titulaire du BNSSA (ou équivalent) et de la qualification DSA (ou équivalent)
- Avoir effectué deux triathlons ou duathlons CD dans les trois années précédant l'examen

Contenus de formation BF4 :

Contenus en centre de formation : 80 heures

- Présentation de la formation et de la réglementation liée à l'encadrement du triathlon (3 heures)
- Analyse du triathlon (4 heures)
- Bases physiologiques et méthodologiques de l'entraînement au triathlon (16 heures)
- La Préparation Physique (4 heures)
- Nutrition et performance sportive (4 heures)
- Les déterminants psychologiques de la pratique sportive (4 heures)
- Les modes de locomotion : (16 heures)
Aquatique – Cycliste – Pédestre – Les enchaînements

- La pratique jeune des sports enchaînés (4 heures)
- L'Ecole Française de Triathlon : démarche, conception et mise en application (12 heures)
- L'intégrité physique des pratiquants (4 heures)
- Le Sauv'Nage – ENF1 (3 heures)

Stage pratique de 60 heures minimum à effectuer dans la structure de son choix sous la responsabilité d'un tuteur diplômé :

- L'encadrement en sécurité des disciplines enchaînées
- L'apprentissage de la technique des modes de locomotion
- L'entraînement des sports enchaînés
- Le fonctionnement du club et la relation avec ses partenaires

Organisation générale de la formation BF4 :

Les lieux de formations ainsi que les modalités de déroulement sont proposés par les différentes ligues organisatrices :

- Architecture de la formation :

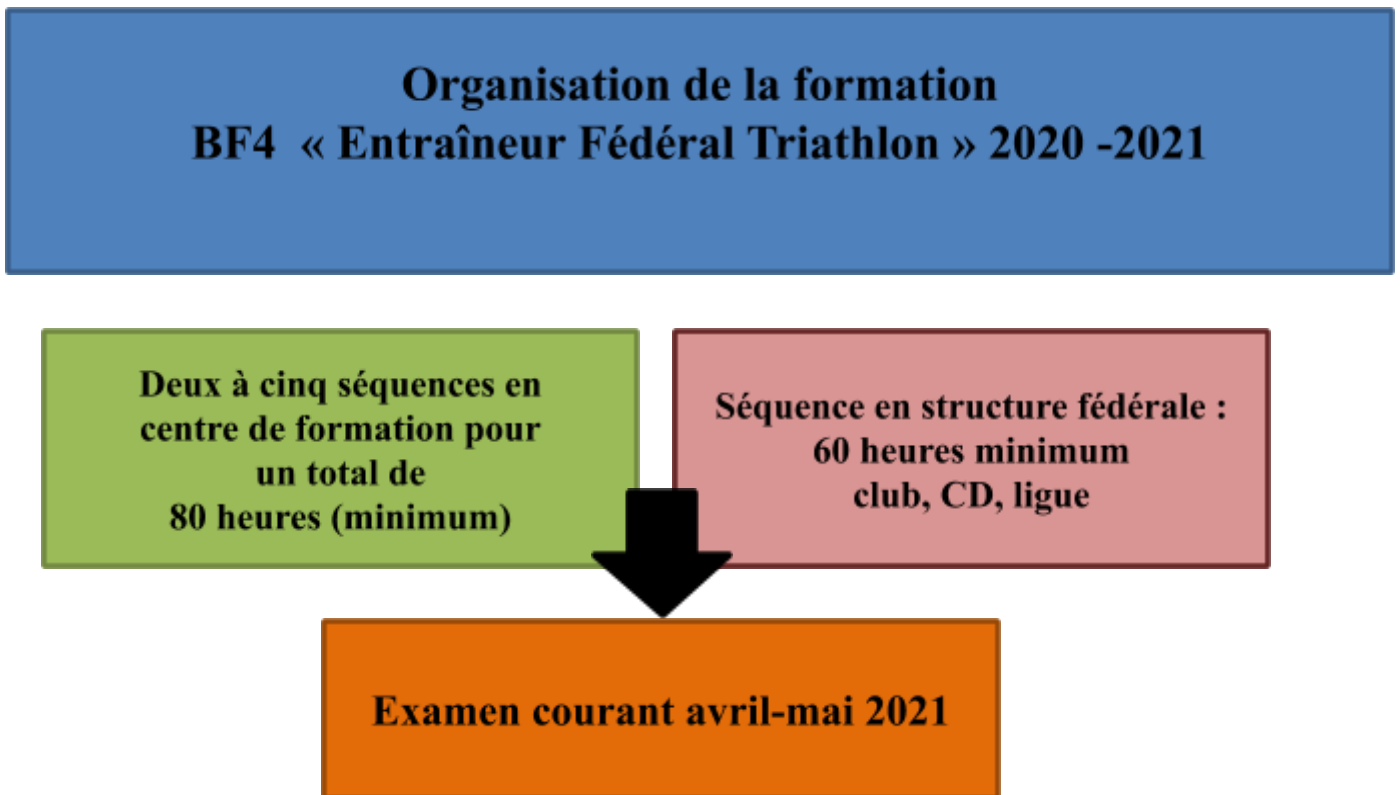


Figure 2 : Présentation du schéma d'organisation de la formation BF4

Répartition des formations BF4 sur le territoire national			
Organisateurs	Dates Prévisionnelles	Lieux prévisionnels	contacts
Ligue Centre - Val de Loire	Les 24, 25 et 26 octobre 2020 Les 20 et 21 février 2021 Autres dates à définir	Vendôme (41) et Aubigny- sur-Nère(18)	ctl.triathlon.centre@gmail.com
Ligue Grand-Est	Les 12 et 13 décembre 2020 Les 16 et 17 janvier 2021 Les 13 et 14 février 2021 Les 13 et 14 mars 2021 Les 10 et 11 avril 2021	Reims (51)	maximehutteau@triathlongrandest.fr
Ligue Hauts-de-France	Les 14 et 15 novembre 2020 Les 12 et 13 décembre 2020 Les 9 et 10 janvier 2021 Les 30 et 31 janvier 2021 Les 13 et 14 février 2021	CREPS de Wattignies (59)	cyril.chambelland@triathlonhdf.fr
Ligue Ile-de-France	Les 21 et 22 novembre 2020 Les 12 et 13 décembre 2020 Les 9 et 10 janvier 2021 Les 6 et 7 février 2021 Les 6 et 7 mars 2021	Issy-les-Moulineaux (92)	yp.idftriathlon@bbox.fr
Liges Nouvelle Aquitaine et Occitanie	Du 7 au 11 novembre 2020 Autres dates à définir	Hagetmau (40)	b.feniou@triathlonlna.fr t.amo@triathlonoccitanie.com
Ligue Pays de la Loire	Du 26 au 30 octobre 2020 Du 26 février au 1 ^{er} mars 2021	Nantes (44)	ctl.paysdelaloire@gmail.com
Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur	Du 19 au 23 octobre 2020 Du 1er au 5 mars 2021	Aix-en-Provence (13)	rserrapica@triathlonpaca.com

Modalités d'inscription :

Dossier d'inscription à demander aux ligues en charge de l'organisation de formation.

Stage pratique BF4 dans une structure fédérale : 60 heures minimum

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI. ou lors de stages mis en place par la ligue régionale, le stagiaire BF4 devra justifier d'une implication d'au moins 60 heures dans la structure identifiée. Le stagiaire BF4 sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4 ou BF3) ou d'un diplôme d'Etat triathlon.

Coûts de formation :

- **Frais pédagogiques** : comprenant l'ensemble des séquences ou modules de formation et l'inscription à l'examen : 1200 € TTC

Le coût de la formation pour les clubs et les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge de type OPCO (AFDAS) : 700 €

Les clubs labellisés école de triathlon peuvent bénéficier d'une aide spécifique en fin de formation pour les stagiaires lauréats du diplôme. Il convient de se renseigner auprès de la ligue régionale.

- **Hébergement et restauration** :
 - o Selon les lieux de formation

Modalités d'évaluation :

- Epreuve 1 : Rapport de stage pédagogique
- Epreuve 2 : Epreuve de terrain : encadrement d'une séance

Critères de validation :

- Le candidat est admis s'il valide les deux épreuves

En cas d'échec, le candidat pourra garder le bénéfice de l'épreuve réussie.

Equivalences – allègements :

Les athlètes inscrits sur liste SHN³ et les étudiants en Licence STAPS entraînement option triathlon ayant validés le cursus L1 complet sont dispensés du prérequis BF5 pour l'entrée en formation. Aucune équivalence n'est prévue sur ce niveau de certification.

Accès à la RAE⁴ possible sur ce diplôme : Détails sur le site fédéral www.fftri.com

³ SHN : Sportif de Haut Niveau

⁴ RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Brevet Fédéral « Entraîneur Confirmé » : BF3

Prérogatives :

- Anime et entraîne dans une perspective d'éducation sportive et de compétition en assurant la sécurité des pratiquants.
- Forme et accompagne les BF5 et les stagiaires BF4

Pré requis :

- Etre titulaire du BF4
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.

Organisation générale de la formation BF3 :

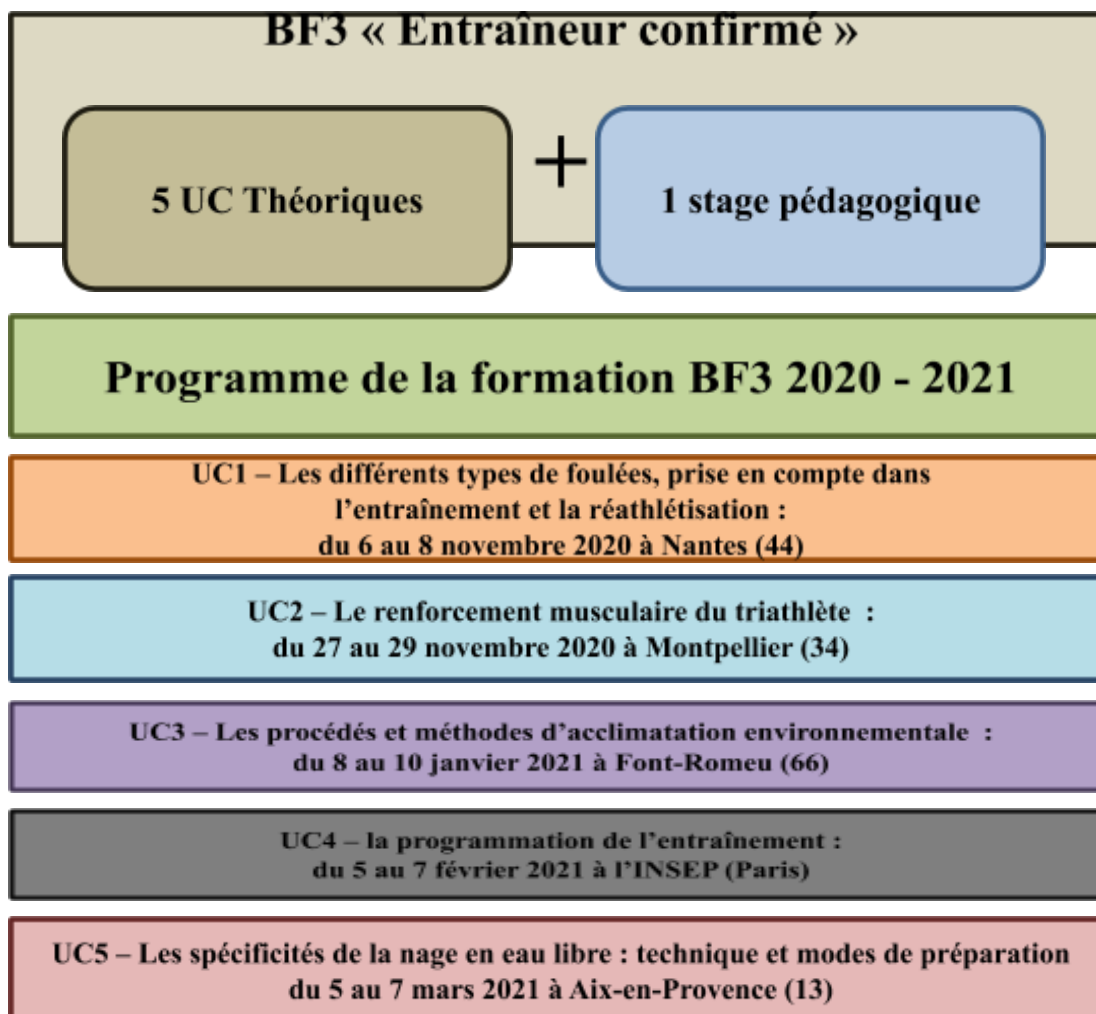


Figure 5 : Présentation de l'architecture générale prévisionnelle de la formation BF3 2020-2021 composée des 5 unités capitalisables (UC) théoriques et du stage pratique à valider pour l'obtention du diplôme. ***Versión susceptible d'être modifiée.***

Modalités d'inscription :

Bulletins d'inscriptions sur demande ou à télécharger sur le site de la Fédération Française de Triathlon.

Coûts de formation :

- **Frais pédagogiques** par UC : 200 € HT

Le coût de la formation pour les clubs et les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge de type OPCO (AFDAS) : 140 € TTC

Les clubs labellisés école de triathlon 3 étoiles peuvent bénéficier d'une aide spécifique. Il convient de se renseigner auprès de la ligue régionale.

- **Frais d'hébergement et de restauration** : Selon les lieux de formations

Modalités de validation :

- Le candidat est admis s'il prend part à 5 unités capitalisables (UC) théoriques différentes et réalise le stage pédagogique (UC6).
- Pas de limitation de temps pour la validation des 5 UC et du stage.
- Tout titulaire du BF3 peut prendre part aux UC organisées dans le cadre de sa formation continue sous réserve de disponibilité.

Allègements, équivalences, auditeurs libres :

- Les athlètes inscrits sur liste de haut niveau, élite ou senior, les responsables des Pôles France et Espoirs, les titulaires du BF3 sont autorisés à suivre en tant qu'auditeurs libres, sans obligation d'être titulaire du BF4, les UC de formation BF3. Une attestation de suivi de formation pourra être délivrée dans la mesure où ces auditeurs auront suivi dans sa totalité l'UC de formation.
- Ces attestations permettront des allègements de formation dans le cas où l'auditeur souhaite s'engager dans un cursus de formation fédérale. Il devra alors satisfaire aux prérequis d'entrée en formation BF3 avant de pouvoir faire valoir ces attestations.
- Cette disposition, à l'attention des athlètes de haut niveau, est libre de droit. Les frais de déplacement, hébergement et restauration restant à la charge des auditeurs.
- Les titulaires d'une Licence STAPS entraînement option triathlon ayant validés le cursus complet sont dispensés du prérequis d'être titulaire du BF4 pour l'entrée en formation. Aucune équivalence n'est prévue sur ce niveau de certification.

FORMATION « COACH TRIATHLON SANTÉ NIVEAU 2 »

La F.F.TRI. lance la formation « Coach triathlon santé de Niveau 2 ». Au travers de cette nouvelle formation, l'objectif est de former et de certifier des éducateurs bénévoles en capacité d'encadrer la pratique du triathlon à des fins de santé notamment auprès de pratiquants ayant reçu une prescription médicale. Cette formation a été reconnue et validée par la commission médicale du CNOSF. Elle répond aux exigences de l'instruction interministérielle du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.



Du dimanche 18 octobre à 10h00 au mercredi 21 octobre à 13h30



Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France
1 Rue des Carrières, 94250 Gentilly



Diplôme pré requis avant l'entrée en formation :
BF4 Triathlon ou DEJEPS Triathlon ou UCC Triathlon
+
Avoir suivi la formation « Coach Triathlon Santé de Niveau 1 »



30 heures de formation avec 27 h en présentiel et 3h en e-learning



1 journée d'examen au printemps 2021 (date communiquée ultérieurement)



Frais pédagogique : 100 Euros
Frais de restauration : à préciser



Inscription à la formation [en cliquant ici](#)



Contact et information auprès de Romain Lieux, CTN F.F.TRI.
+33 6 31 67 80 96 ou rlieux@fftri.com

Brevet Fédéral « Initiateur Raid Multisports »

Prérogatives :

- Animer et encadrer des séances de découverte et d'initiation raid ;
- Accueillir tout type de pratiquants au sein de sa structure ;
- Créer des animations club et organise les activités.

Pré requis :

- PSC1, validé avant le jour de l'examen final ;
- 16 ans révolus pouvoir suivre la formation. Aucun diplôme ne sera délivré avant 18 ans (le jeune aura un rôle d'assistant et ne pourra pas encadrer en autonomie) ;
- Etre licencié F.F.TRI.

Allègements, équivalences (sur demande):

- Allègement du module 2 pour tous les professionnels du sport (professeur EPS et DEJEPS/BPJEPS/BEES)
- Allègement des modules 1 et 2, pour les titulaires du BF FRMN, sauf de la production de la fiche séance demandée pour la validation du module 2.

Organisation générale de la formation :

Formation modulaire en 3 week-ends



Module 1: Milieu naturel: Connaissance, sécurité, secours

- Réglementation (encadrement, matériel...)
- Connaissance du milieu naturel et spécificité de la pratique (regard médical, secours, lecture du milieu, gestion groupe, conduite à tenir...)
- Organiser une sortie/un raid (fondamentaux, choix site, préparation...)
- Connaissance du milieu naturel et développement durable (réglementation et accessibilité, pratique responsable, outils...)



Module 2: Encadrement et pédagogie

- Valeurs éducatives et différents objectifs
- Spécificité du raid, discipline enchaînée
- Connaissance et caractéristique du publics, rôle de l'éducateur
- Les différents types d'apprentissage et de pédagogie
- Fiche séance, conception et animation d'une séance



Module 3: Le raid, dynamique de Groupe et stratégie

- Le raid: histoire, définition et perspectives
- Le raid, un sport d'équipe: notion de dynamique collective, communication, rôle
- Gestion d'un raid: notion de physiologie
- Réparation et entretien mécanique vélo

Modalités d'inscription :

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site de la [Fédération Française de Triathlon](http://www.fftri.com) :
ou contacter cgrossoeuvre@fftri.com

Modalités de validation :

- Présence et participation
- QCM et questionnaire (module 1)
- Fiche séance pédagogique

Brevet Fédéral « Moniteur Raid Multisports »

Prérogatives :

- Encadrer tout type de publics dans une perspective d'éducation sportive et de compétitions ;
- Prendre en compte les spécificités du public et fixer des objectifs adaptés à leur niveau de pratique et à leurs attentes ;
- Identifier les spécificités du raid pour conduire et accompagner un projet d'animation et/ou d'entraînement.

Prérequis :

- Etre licencié F.F.TRI.
- Etre titulaire de l'initiateur raid F.F.TRI. et des prérequis spécifiques par modules

Organisation générale de la formation :

4 modules de formation de 2 à 3 jours, pouvant être proposés en 2*5 jours.

Le livret de formation est ouvert pour 3 ans : Vous avez donc 3 ans pour finaliser le diplôme.

- Module activités kayak et sports de pagaies ;
- Modules activités terrestres ;
- Modules activités cordes ;
- Module spécifique entraînement raid.

Possibilité d'allègement (sur demande) :

- Allègement (tout ou partie) d'un module pour tous encadrants spécialistes de l'activité (DEJEPS / BEES / BP ou MF)

Modalités d'inscription :

- Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site de la [Fédération Française de Triathlon](#) :

ou contacter cgrossoeuvre@fftri.com



Module perfectionnement et entrainement en kayak et sports de pagaies

- Reconnaissance et lecture du milieu
- Sécuriser un danger: reconnaissance et sécurité active ou passive
- Gérer un groupe sur rivière et venir en aide à une embarcation
- Être efficace : pagayer efficacement, optimiser les trajectoires, s'équilibrer sur différents types d'embarcation
- Devenir efficace en pack raft et stand up (gonflage/pagayage/direction)
- S'entraîner et planifier un cycle de progression
- Optimiser les sections kayak en raid



Module perfectionnement et entrainement activités terrestres et orientations

- Base physiologie et méthodologie de l'entraînement
- S'entraîner (planification, ppg, technique des modes de locomotion, pourquoi et comment utiliser les intervalles d'entraînement, tests terrain à pied et en vélo)
- S'entraîner en course à pied
- S'entraîner en orientation (capacité technique et physique, tracer un parcours, construire un cycle en progression, outils...)
- S'entraîner en VTT (gestion parc vtt, gestion et connaissance du matériel...)



Module perfectionnement et entrainement activités cordes

- Connaissance matériel (usage, sécurité et réglementation...)
- Choisir un site de pratique et savoir mettre en place un débrayable (haut et bas)
- Technique de débrayable, contre assurance, auto assurance, remontée et descente en rappel
- Technique de noeuds
- Gestion de groupe



Module entrainement spécifique raid

- En cours d'élaboration

Les diplômes d'Etat triathlon

Contexte :

Conformément à l'article L212-1 du Code du Sport, seuls les diplômes d'Etat permettent d'encadrer le triathlon contre rémunération (à temps complet ou à temps partiel). Ces diplômes inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permettent à leur titulaire de disposer de la prérogative d'encadrement de la discipline sportive concernée contre rémunération. Afin de vous guider voici l'ensemble des qualifications professionnelles qui permettent d'encadrer le triathlon contre rémunération. Si vous êtes éducateur ou dirigeant souhaitant professionnaliser l'encadrement du triathlon, voici les qualifications requises pour cela.

QUELS DIPLOMES POUR ENCADRER LE TRIATHLON CONTRE REMUNERATION ?

- **ANIMATEUR TRIATHLON** : Trois diplômes permettent d'obtenir cette qualification par le biais d'une unité capitalisable complémentaire (UCC) triathlon rattachée à trois Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). L'UCC⁵ « triathlon » est rattachable au BPJEPS APT (Activités Physiques Pour Tous), au BPJEPS AAN (Activités Aquatiques de la Natation) ainsi qu'au BPJEPS AC (Activités du Cyclisme).
Les titulaires du BEESAN **et d'un BF4 triathlon** ont également la possibilité de faire valoir une prérogative d'animateur triathlon.

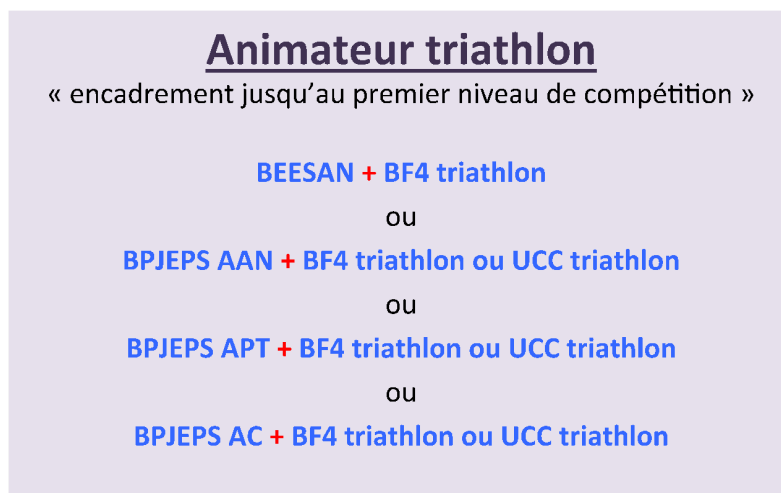


Figure 5 : Diplômes professionnels permettant **d'animer au triathlon**. Le professionnel devra disposer d'une des qualifications identifiées pour prétendre à rémunération (Diplômes de niveau IV).

⁵ UCC : Unité Capitalisable Complémentaire

- **ENTRAINEUR TRIATHLON** : Un diplôme permet d'obtenir cette qualification par le biais du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité perfectionnement sportif mention triathlon. Les titulaires d'une Licence STAPS entraînement sportif option triathlon ont également cette prérogative.

Entraîneur triathlon
« Préparer et entraîner dans une perspective de perfectionnement sportif »

Brevet Fédéral « Entraîneur » triathlon (BF4) obtenu avant août 2007

DEJEPS, Spécialité perfectionnement sportif, Mention triathlon

Licence STAPS « Entraînement sportif » option triathlon

Figure 6 : Diplômes professionnels permettant **d'entraîner au triathlon**. Le professionnel devra disposer d'une des qualifications identifiées pour prétendre à rémunération (Diplômes de niveau III).



SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE CES QUALIFICATIONS ET QUE VOUS ENCADREZ LE TRIATHLON CONTRE RÉMUNÉRATION, VOUS ÊTES EN INFRACTION VIS À VIS DU CODE DU SPORT.

Offre de formation ANIMATEUR triathlon 2020-2021

PREPA-SPORTS AIX EN PROVENCE – LIGUE PACA TRIATHLON :

Lieu : PREPA-SPORTS – Aix en Provence la Duranne

Clôture des inscriptions : 30 septembre 2020

Dates de formations : 4 séquences pour un total de 112h de formation

Du 17/10/2020 au 23/10/2020

Du 28/11/2020 au 29/11/2020

Du 1/03/2021 au 5/03/2021

Durée du stage pratique: 90 heures minimum en structure

Tarif :1250 € si prise en charge financière (employeur, OPCO...) ou 950 € si non prise en charge financière

Contact : [Prépasports](#),

Offre de formation ENTRAINEUR triathlon 2020-2022

➤ Deux offres de formation initiale (parcours complets) :

- DEJEPS triathlon en apprentissage ou en formation initiale - [CREPS VICHY](#) : **prochaine session en septembre 2020**
- DEJEPS triathlon en apprentissage ou en formation initiale - CREPS d'AIX EN PROVENCE : **prochaine session en mars 2021.**

➤ Une offre de formation spécifique FOAD (parcours allégé) :

- DEJEPS Triathlon FOAD (formule allégée) - [PREPASPORTS AIX EN PROVENCE](#) : **prochaine session en septembre 2020**

Compétences, prérogatives, débouchés :

La formation au diplôme d'état (DEJEPS) confèrera à son titulaire, dans le domaine du triathlon les compétences de :

- conception et de coordination de programmes de perfectionnement sportif et d'un projet pédagogique,
- entretien des capacités physiques générales dans un objectif de santé,
- soutenir le travail d'équipe et d'organiser le travail partenarial,
- accompagner l'implication des bénévoles,
- organiser la mobilisation des moyens,
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe et à l'extérieur.

L'éducateur exerce ces fonctions au sein :

- d'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques et sportives comme activité de prévention pour la santé et les conduites à risque,
- d'une façon générale, au sein de toute structure promouvant les activités physiques et sportives (clubs, Comité Départemental, Ligue Régionale ou comme indépendant),
- il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

Emplois et postes visés :

- **Entraîneur Triathlon**
- **Agent de développement**

Pour toute information veuillez contacter le département Emploi-Formation de la F.F.TRI à savoir :

Monsieur Jérémie GARRIC

Conseiller Technique National en charge de l'emploi - formation

Fédération Française de Triathlon, 2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

: 06.23.65.87.69

» : jgarric@fftri.com

FORMATION DEJEPS CREPS VICHY 2020



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
– Vichy



Cadre général :

*Il s'agit d'une formation préparant au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.*

Spécificité de l'offre de formation CREPS VICHY

Le CREPS de Vichy propose une formation Bi-qualifiante sur 2 ans préparant à deux diplômes ou le passage d'un seul diplôme :

- DEJEPS : Spécialité « perfectionnement sportif »** mention triathlon
- BPJEPS : Activités Aquatiques de la Natation**

Emplois et postes visés :

- **Entraîneur de triathlon et Maître nageur sauveteur** (avec le BPJEPS AAN)

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- *Pratiquant le triathlon*
- *En recherche d'emploi, en formation continue, en reconversion professionnelle ou en formation initiale.*

Calendrier :

Date limite dépôts des dossiers : 25 août 2020

Tests de sélection : 21 septembre 2020

Début de formation : 5 octobre 2020

Fin de formation : 17 décembre 2021 (formation unique DEJEPS) ou 23 juin 2022 (formation bi-qualifiante)

Volume horaire global : 1400 heures (hors allègement)

- **Nombre d'heures en centre de formation (CREPS) : 700 heures**
 - **Nombre d'heures en entreprise : 700 heures** (minimum hors allègement)
- Allègement de formation possible défini lors du positionnement.

Exigences préalables :

- Etre titulaire du BNSSA (à jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons et 3 duatlons courte distance (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

[Formation prise en charge par le CFA des métiers du sport et de l'animation pour les apprentis.](#)

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 50.00 euros

Frais forfaitaires de positionnement : 12.00 euros

Frais pédagogiques (cursus classique) : 6504.00 euros

Possibilités d'hébergement et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle dispensée au CREPS.

Renseignements et inscription :

Thierry LEFAURE

CREPS VICHY – AUVERGNE

2 route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER cedex

: 04 70 59 52 82

» : thierry.lefaure@creps-vichy.sports.gouv.fr

[INSCRIPTION EN LIGNE](#)



FORMATION DEJEPS CFA FUTUROSUD-CREPS PACA 2020

Cadre général :

*Il s'agit d'une formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.*

DEJEPS : Spécialité « perfectionnement sportif » mention triathlon.

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- *Pratiquant la discipline triathlon*
- *En recherche d'emploi, en formation continue, en reconversion professionnelle ou en formation initiale.*

Calendrier :

Non défini à ce jour

Volume horaire global : 1792 heures (hors allègement)

- Nombre d'heures en centre de formation (CREPS) : 700 heures
 - Nombre d'heures en entreprise : 1092 heures
- Allègement de formation possible défini lors du positionnement.

Exigences préalables :

- Etre titulaire du BNSSA (a jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons et 3 duatlons courte distance (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

Frais d'inscription : Non défini à ce jour

Possibilités d'hébergement et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle dispensée au CREPS.

Calendrier :

Date limite dépôts des dossiers : 4 janvier 2021

Tests de sélection : dans la semaine du 25 au 29 janvier 2021

Début de formation : 15 mars 2021

Fin de formation : 22 avril 2022

Responsable administratif

Serge GODINAS / Tél : 04 92 93 80 04 / Courriel : serge.godinas@creps-paca.sports.gouv.fr

Responsable pédagogique

Cyril GAUTIER / Courriel : cyril.gautier@creps-paca.sports.gouv.fr

[Site internet](#)

FORMATION CONTINUE FOAD DEJEPS PREPASPORTS



Cadre général :

Il s'agit d'une formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.

DEJEPS : Spécialité « perfectionnement sportif » mention triathlon –

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- *Pratiquant la discipline triathlon*
- *Disposer de diplômes d'État ou fédéraux permettant des équivalences ou allègements de formation.*
- *En situation d'emploi, en formation continue.*

Calendrier :

Date limite dépôt des dossiers : 7 septembre 2020

Tests de sélections : 29 septembre 2020

Début de formation : 19 octobre 2020

Fin de formation : 9 juin 2021

Organisation de la formation : Dispositif Mixte, Présentiel / FOAD

- 126 heures en centre de formation (présentiel)
- 103 heures en FOAD
- 835 heures en entreprise

Exigences préalables :

- Etre titulaire du BNSSA (à jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons et 3 duathlons courte distance (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

Frais pédagogiques :

- Tarif prise avec prise en charge OPCO : 2910.00 euros
- Tarif financement personnel : 2350.00 euros

Renseignements et inscription :

PREPA-SPORTS

Maison de la formation et des métiers du sport

285, rue du Docteur Aynaud - 13 857 Aix-en-Provence Cedex 3

Tél : 04 42 90 57 08

Courriel : contact@prepa-sports.com

[Inscriptions](#)

Aides à la formation

Les formations induisent un investissement relativement conséquent en termes de volumes horaires et financiers.

Pour faciliter vos démarches, pour chaque inscription à une formation, vous sera fournie une fiche de liaison vous permettant de faire valoir vos droits à la formation (professionnelle ou bénévole) auprès des partenaires ou organismes financeurs.

Vous trouverez ci-dessous différentes pistes susceptibles de vous guider dans une prise en charge de ces coûts de formation.

- **Le club :**

Il peut être intéressé au premier chef par un accroissement des connaissances et des compétences de ses éducateurs. Le club peut obtenir des aides au travers des partenaires institutionnels locaux (exemple : conseil régional, départemental, communal).

- **La ligue Régionale :**

Dans le cadre d'un projet d'aide à la formation de ses cadres. Elle peut sur ses fonds propres prendre en charge une partie des frais de formation.

- **Les organismes de formation professionnelle :**

L'Opérateur de Compétences (OPCO) en charge du financement de la formation continue des professionnels et/ou des bénévoles des structures associatives est l'AFDAS. Pour de plus amples renseignements, [c'est ici](#).

Pour être sûr d'être accepté, votre dossier de financement de formation doit être bien renseigné et envoyé le plus tôt possible.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements qui vous seront demandés :

- Nom de l'organisme de formation : Fédération Française de Triathlon
- N° organisme de formation : 11930347893
- Responsable de la formation : Jérémie GARRIC
- Forme juridique de l'organisme : Association loi 1901
- Nombre d'heures : suivant votre stage (voir fiche descriptive)
- Coût pédagogique H.T. : suivant votre stage (voir fiche descriptive)

Contacts département emploi-formation

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des coordonnées du département emploi-formation, il sera à même de répondre à l'ensemble de vos questions.

Pour vos questions d'ordre général, contactez le secrétariat :

Madame Carole BOGAERT

Responsable Administrative Département emploi – formation

CREPS PACA site Aix en Provence

Chemin de la Guiramande CS 70445, 13098 Aix-en-Provence

: 04.42.93.80.63

» : formation@fftri.com

Pour toutes vos questions concernant les formations fédérales contactez :

Monsieur Nicolas BILLARD

Conseiller Technique National

CREPS PACA site Aix en Provence

Chemin de la Guiramande CS 70445, 13098 Aix-en-Provence

: 06.10.33.55.24

» : nbillard@fftri.com

Pour toutes vos questions sur la professionnalisation contactez :

Madame Delphine Laborde

Responsable des ressources humaines

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

: 07.61.79.89.57

» : dlaborde@fftri.com

Pour toutes vos questions sur les formations d'Etat contactez :

Monsieur Jérémie GARRIC

Conseiller Technique National

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

: 06.23.65.87.69

» : jgarric@fftri.com

Pour toutes vos questions sur les raids multisports contactez :

Madame Claire Grosseuvre

Conseillère Technique Nationale

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

: 06.45.14.94.95

» : cgrosseuvre@fftri.com

Retrouvez également toute l'actualité du département emploi - formation sur internet

Site web : <http://www.fftri.com>